



L'éleveur garant du bien-être animal

Mise en place d'un outil de progrès en faveur du bien-être animal, dans les filières avicole et cunicole

Méthode EBENE : Evaluation du BiEN-Etre animal



ITAVI

L'INSTITUT TECHNIQUE DES FILIÈRES
AVICOLE, CUNICOLE ET PISCICOLE

BIEN-ÊTRE ANIMAL, BIEN-ÊTRE DE L'ÉLEVEUR

Le bien-être des animaux d'élevage fait partie des préoccupations quotidiennes des éleveurs. Le bien-être animal relève d'une responsabilité partagée qui nécessite l'engagement et la participation de plusieurs parties prenantes, dont les éleveurs, les vétérinaires, mais aussi les autres intervenants en élevage. Les avancées scientifiques et techniques viennent enrichir les connaissances empiriques et la qualité des soins apportés par les éleveurs à leurs animaux.

Placé dans de bonnes conditions, un animal d'élevage aura un développement optimal et sera moins sujet aux maladies ou aux blessures. Les performances d'élevage en seront favorisées.

De plus, garantir aux animaux un bon milieu de vie rend le travail de l'éleveur plus satisfaisant et valorise son savoir-faire.



Le bien-être animal et les cinq libertés

Pour déterminer si un animal est dans un état de bien-être satisfaisant, divers principes repris par l'OIE sous la dénomination des « 5 libertés » sont représentés ci-contre.

1

LIBERTÉ PHYSIOLOGIQUE

(ex: installer un nombre adéquat de mangeoires pour que tous les animaux puissent se nourrir en même temps)

2

LIBERTÉ SANITAIRE

(ex: faire suivre régulièrement le troupeau par un vétérinaire)

3

LIBERTÉ ENVIRONNEMENTALE

(ex: s'assurer que la température et la ventilation conviennent aux animaux)

4

LIBERTÉ PSYCHOLOGIQUE

(ex: prévenir de l'entrée d'un humain par un son spécifique)

5

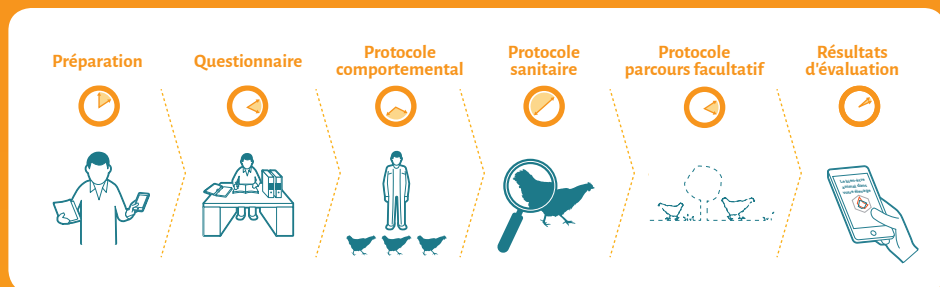
LIBERTÉ COMPORTEMENTALE

(ex: mettre en place des enrichissements pour favoriser l'expression de certains comportements d'intérêt)



COMMENT SAVOIR SI LES ANIMAUX SONT BIEN ?

La méthode EBENE se base sur de multiples mesures, recueillies par le biais d'un questionnaire, de l'observation de l'état sanitaire des animaux ou de leur comportement (calcul de la densité, réaction des animaux à l'homme, présence de blessures, etc.). Ces données sont ensuite regroupées au sein de critères (comme le comportement du groupe ou le confort au repos), liés aux 5 libertés. Cette méthode d'évaluation est fondée sur des méthodes validées scientifiquement et représentatives (comme la méthode Welfare Quality®).



L'ÉLEVEUR AU CENTRE DE LA DÉMARCHE

Dans la méthode EBENE, l'éleveur recueille lui-même la majorité des données dans son suivi quotidien. Ainsi, l'évaluation du bien-être de ses animaux est fondée sur la formalisation de gestes et d'observations qui lui sont routiniers. Des techniciens, ou des vétérinaires, appuyés par des scientifiques sont à sa disposition pour l'aiguiller vers un changement de pratiques, si besoin.

UN OUTIL DE PROGRÈS

L'amélioration continue des conditions d'élevage des animaux nécessite dans un premier temps de réaliser un état des lieux : c'est ce que propose la méthode d'évaluation EBENE. L'éleveur dispose de premières pistes d'amélioration immédiatement, après l'affichage des résultats. L'outil se veut être évolutif, afin de répondre au mieux aux attentes des utilisateurs (éleveurs, techniciens, vétérinaires...).



UN OUTIL CO-CONSTRUIT ET PARTAGÉ

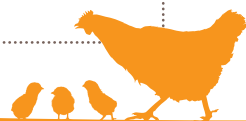
La méthode EBENE est issue d'un projet collaboratif entre des experts de l'ITAVI et des représentants des professionnels de l'élevage avec de larges consultations auprès des associations de protection animale et de scientifiques.



LES MISSIONS DE L'ITAVI



L'ITAVI (Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole) est un organisme de recherche appliqué depuis 1968, qui aide la filière à anticiper et à s'adapter aux différentes évolutions, par une expertise, des veilles, des études et la mise en place d'outils concrets et pratiques. Depuis 1995, une équipe est dédiée au bien-être animal, sur des compétences transversales (élevage, transport, abattage).



Pour en savoir plus sur la démarche

- Méthode EBENE (Evaluation du BiEN-Etre animal)
- Gérée par l'ITAVI
Institut Technique de l'Aviculture
7 rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS
- Plus d'informations sur www.itavi.asso.fr

Merci pour les soutiens de :



Dépôt légal en octobre 2017